

Nos pays de l'Ain attendent les foulées de vos chevaux

Compte-rendu de l'ASSEMBLÉE GENERALE DU 22 SEPTEMBRE 2011

Etaient présents

<u>Relais d'étape</u>: Alain Nambotin, Andrée Piperini, Marie Manas, Jean-Jacques Bianchi, Stéphanie Brettnacher

<u>Centres Equestres et Associations de Cavaliers</u>: Marie Pitou-Massonnet, Gérard Chambaud, Patrice Guillermin, Françoise Dufour, Jean-Pierre Chevauchet

Le CDTE Ain représenté par : Sophie Roz

<u>Individuels</u>::Bernard et Chantal Vulin, Martine Léoutre, Isabelle Filaire, Anne Villemin, Gérard Drogoz, Robert Bady, Sylvie Durand, Catherine Krauze, René Demellayer, Gilles Bost, Béatrice Tarin, Thierry Buinand, Annick Cateland,, Jean-Michel Pechoux, Jean-Luc Simon,

Excusés : Véronique Calloc'h, Patricia Mure, Sophie Ringenbach, Maryse Pellisard, Jean-François Verguet, Bertrand Leick

Présentation du rapport d'activité par Bernard Vulin, Président sortant de l'association l'Ain à Cheval :

1) Les nouvelles du réseau de relais d'étape

A noter la fermeture de la Grange de l'Errance à Giron, la réouverture de l'Auberge de la Vieille Cure à Arandas et le changement de gérant à Sur-Lyand.

2) Le site Internet

Notre site, www.O1acheval.ffe.com est hébergé par le service informatique de la Fédération Française d'Equitation. C'est le principal avantage de notre adhésion à la FFE votée en 2009 lors de la modification des statuts.

Depuis sa création en novembre 2009, il a eu près de 20 000 pages vues. Depuis octobre 2010, il se maintient régulièrement au-dessus de 1000 pages vues par mois avec des pointes à 2200 en octobre 2010 et 1750 en mars.

Il permet maintenant d'afficher les tracés sur les fonds de carte du géoportail IGN et les utilisateurs peuvent donc reporter directement le tracé de détail sur leur propre carte. Cette fonctionnalité s'applique à quelques tracés, il reste à l'étendre à l'ensemble.

De même, pour les hébergements, leur positionnement précis peut s'afficher sur le fond de carte IGN.

Association Loi de 1901 – Siège social: Comité Dép. du Tourisme de l'Ain – 34 rue Général Delestraint – 01002 Bourg-en-Bresse Cedex

<u>Correspondance</u>: Béatrice TARIN – Le Grand Verger – 01230 CLEYZIEU -– <u>Tél.</u>: 04 74 36 20 08



Nos pays de l'Ain attendent les foulées de vos chevaux

La montée des statistiques de fréquentation du site est peut-être à mettre en relation avec la diminution des demandes de renseignement par e-mail et encore plus par courrier. Il serait intéressant de savoir, par exemple au moyen d'un questionnaire que les relais d'étape feraient remplir aux randonneurs, comment ils ont monté leur projet de randonnée.

Le site est aussi le lien avec les cavaliers isolés qui souhaitent prendre une licence FFE. Ils y trouvent le formulaire à imprimer qu'ils n'ont plus qu'à compléter et à nous envoyer accompagné du chèque correspondant pour recevoir leur licence.

C'est une activité qui prend du temps de bénévolat (surtout en hiver et début de printemps) mais nous devons la maintenir car c'est la condition sine qua non pour conserver le site Internet sous cette forme et avec cette adresse mise à disposition par la FFE.

3) Nos relations avec les différentes instances de la FFE

La convention tripartite signée en 2003 entre le CNTE, chaque association départementale analogue à la nôtre et les Comité d'Organisation du Tourisme Equestre correspondants semble être totalement tombée dans l'oubli.

Le COTE de l'Ain semble prêt à établir un partenariat avec l'Ain à Cheval. Son président, J.F. Verguet, n'a pas pu venir à notre AG car le CRTE a déplacé dernièrement sur cette même date une réunion où sa présence était indispensable. Il est représenté ici par Sophie Roz qui est membre du bureau du COTE.

Elle pourra établir le lien entre la future équipe dirigeante de l'Ain à Cheval et celle du COTE.

La convention tripartite qui aurait dû être révisée et reconduite tous les ans ne l'a jamais été... mais on a continué à fonctionner "sur la lancée" essentiellement pour les présences sur les salons.

Elle a permis notre présence sur le stand régional loué par le Comité Régional à Equita'Lyon à l'automne 2010 et elle permet également la diffusion de notre dépliant sur tous les salons où le CRTE est présent : Avignon, Paris, La-Roche-sur-Foron, Montpellier.

Cette présence à Equita'Lyon devrait être renouvelée à la Toussaint 2011 en partenariat avec le COTE.

4) Le dépliant de L'Ain à Cheval et les relations avec Ain Tourisme

Notre document date de 3 ans maintenant. En accord avec Ain Tourisme (nouveau nom du Comité Départemental du Tourisme) qui en assume tous les frais d'édition, nous avions choisi de reporter sa mise à jour au début d'année 2011. Des circonstances personnelles n' ont pas permis à notre Président de tenir cet engagement.

Le dépliant est diffusé largement par Ain Tourisme sur les Offices de Tourisme (si vous constatez qu'il n'est pas présenté par votre office local, insistez pour qu'ils le réclament à Ain Tourisme).

Association Loi de 1901 – Siège social: Comité Dép. du Tourisme de l'Ain – 34 rue Général Delestraint – 01002 Bourg-en-Bresse Cedex

<u>Correspondance</u>: Béatrice TARIN – Le Grand Verger – 01230 CLEYZIEU -– <u>Tél.</u>: 04 74 36 20 08



Nos pays de l'Ain attendent les foulées de vos chevaux

Ain Tourisme a mis en place un site dédié spécifiquement aux randonnées (à pied, à VTT, à vélo, à raquettes et aussi à cheval) : www.ain-rando.com . Il propose un lien avec le site www.O1acheval.com. Ce lien devrait être mis à jour et remplacé par www.O1acheval.ffe.com .

5) Le proiet "GTJ équestre" (Grande Traversée du Jura)

On ne note aucune évolution sur le projet GTJ. Le problème posé par la fermeture de la Grange de l'Errance à Giron, relais d'étape qui assurait la jonction entre les tronçons de l'Ain et du Jura, reste à résoudre.

Intervention de MrJean-Jacques Bianchi de la part de Mr Ladet Bruno correspondant GTJ, Le tracé de la GTJ équestre est défini et opérationnel.

Chalet d'Arvières :

Le chantier de rénovation du chalet et de son annexe semble avoir bien avancé. L'ouverture semble toujours prévue à l'été 2012.

6) <u>Le résultat de nos activités</u>: nombre de nuitées et témoignages de satisfaction des "clients" La baisse des demandes de renseignements et d'itinéraires constatée en 2009 s'est poursuivie en 2010, mais comme déjà dit, la fréquentation du site Internet peut expliquer une partie de cette baisse.

Nous avons très peu d'informations sur la fréquentation réelle du réseau, mais le peu que nous avons indique une saison très "basse".

Parallèlement, aucun retour d'informations de la part de cavaliers ayant randonné dans l'Ain cette année.

7) Nouveau volet de notre activité: nombre les licences FFE délivrées aux cavaliers indépendants

Nous avons repris cette activité depuis l'AG 2009. Elle relevait auparavant du COTE ou plutôt de ses associations satellites le GREA et le GREC.

Au total nous arrivons à 80 licenciés (contre 67 en 2009) qui assurent 70 chevaux en RCPE (70 en 2009).

Ce service rendu aux cavaliers indépendants, qui sont les principaux "clients" de notre réseau, nous procure une marge (sur les 30 premières licences) qui finance notre fonctionnement d'ensemble.

En début d'année, nous avons assisté à un afflux de demandes de licences en provenance de toute la France et sans aucune relation avec l'Ain. Pour freiner ce phénomène, qui augmentait la charge de travail pour un bénéfice quasi nul, la mention suivante a été rajoutée sur le site:

"L'association n'a pas pour fonction principale de délivrer des licences. C'est un service qu'elle veut rendre aux cavaliers indépendants de l'Ain qui sont les principaux utilisateurs de son réseau d'itinéraires et de relais d'étape.

Elle n'a donc pas vocation à délivrer des licences aux cavaliers indépendants de la France entière.

Association Loi de 1901 – Siège social: Comité Dép. du Tourisme de l'Ain – 34 rue Général Delestraint – 01002 Bourg-en-Bresse Cedex

<u>Correspondance</u>: Béatrice TARIN – Le Grand Verger – 01230 CLEYZIEU -– <u>Tél.</u>: 04 74 36 20 08



Nos pays de l'Ain attendent les foulées de vos chevaux

Il lui arrive cependant d'en délivrer à des cavaliers résidant hors du département mais assez près dans un département voisin, ou à des cavaliers plus lointains mais ayant un lien avec l'Ain: famille, amis, résidence secondaire, etc."

Comme déjà dit, cette activité est indispensable pour l'hébergement de notre site Internet par la FFE. Son abandon imposerait de reconstruire un site Internet sous une forme différente et à une adresse également différente qu'il faudrait à son tour faire connaître...

Bilan voté à l'unanimité.

Bilan financier rapporté par Mme Dufour Françoise -Trésorière de l'association.

Bilan joint en annexe.

Bilan voté à l'unanimité.

Suite à la démission du Président Bernard VULIN, le conseil d'administration a élu un nouveau bureau :

<u>Président</u>: Patrice GUILLERMIN

<u>Vice Présidente responsable itinéraires</u>: Martine LEOUTRE

Vice Présidente: Isabelle FILAIRE

Trésorière : Françoise Dufour

Secrétaire : Béatrice TARIN

Changement des membres du bureau voté à l'unanimité.

Remerciement de Patrice Guillermin à Bernard Vulin pour l'ensemble du travail effectué au sein de l'association.

Association Loi de 1901 – Siège social: Comité Dép. du Tourisme de l'Ain – 34 rue Général Delestraint – 01002 Bourg-en-Bresse Cedex

<u>Correspondance</u>: Béatrice TARIN – Le Grand Verger – 01230 CLEYZIEU -– <u>Tél.</u>: 04 74 36 20 08



Nos pays de l'Ain attendent les foulées de vos chevaux

Présentation par Mr Guillermin Patrice des nouveaux objectifs pour l'année 2011-2012 :

- 1) Restructurer l'association pour lui donner une nouvelle dynamique et de nouveaux projets.
- 2) Rencontrer tous les acteurs du projets : Giteurs, associations de randonneurs équestres pour expliquer et présenter la nouvelle équipe et ces projets.
- 3) Se rapprocher d'Ain Tourisme et de tous les acteurs du Tourisme départemental. Utiliser les outils mis à notre disposition par Ain Tourisme.
- 4) Revoir toute la communication pour vanter notre département de l'Ain lors des salons. Penser à la publicité dans des journaux spécialisés.
- 5) Remettre à jour notre site Internet.
- 6) Mettre en place des itinéraires principaux, les identifiés et faire leurs promotions. Réaliser des boucles à la journée au départ des relais Créer des petits circuits de 2 ou 3 jours

Le but est de créer un réseau maillé permettant de multiples variantes.

- 7) Développer les itinéraires attelages dans un premier temps en Bresse et les faire connaître.
- 8) Création de responsables de secteurs d'itinéraires Haut Bugey Bas-Bugey Belley Bresse Revermont Nantua. Chaque responsable est en relation directe avec les relais de son secteur.
- 9) Trouver des moyens financiers pour rééditer un nouveau dépliant et refaire un nouveau logo de l'association, faire des panneaux avec le logo de l'association pour qu'ils soient afficher visiblement dans les relais.
- 10) pour les itinéraires : intervention de Martine Léoutre :

Effectuer un inventaire de nos itinéraires existants et les modifier si besoin.

Revoir le balisage de nos chemins.

Aider les professionnels à améliorer l'accueil des randonneurs et de leurs montures.

- 11) Rechercher de nouveaux partenariats avec des associations ou CAT pour nous aider à entretenir les chemins et les balisages, du même type que la convention existante entre le CAT de Villereversure et notre association.
- 12) le montant des cotisations pour l'année 2012 à été fixé à : 10 euros pour tous

Cette assemblée générale s'est terminée devant un verre de l'amitié.

Association Loi de 1901 – Siège social: Comité Dép. du Tourisme de l'Ain – 34 rue Général Delestraint – 01002 Bourg-en-Bresse Cedex

<u>Correspondance</u>: Béatrice TARIN – Le Grand Verger – 01230 CLEYZIEU -– <u>Tél.</u>: 04 74 36 20 08